

Les Faits marquants de la COP13 de la CMS : Mardi 13 février 2024

La Grande Commission (GC) s'est réunie tout au long de la journée pour examiner les évaluations et rapports scientifiques, les thèmes stratégiques et institutionnels, les questions liées au Conseil scientifique et les questions relatives à l'interprétation et à la mise en œuvre de la Convention. Les groupes de travail sur le budget, les oiseaux, les terres, l'eau et les institutions établis par la GC se sont réunis pendant le déjeuner et dans la soirée.

Évaluations et rapports scientifiques

Etat de conservation des espèces migratrices : Le Secrétariat a résumé les avancées accomplies dans l'examen de l'état de conservation des espèces migratrices et a présenté un projet de résolution et des projets de décisions ([UNEP/CMS/COP14/Doc.21/Rev.1](#)) appelant, entre autres, à des avis et un tableau de bord de données en ligne pour les éclairer. Le Centre mondial de surveillance de la conservation du Programme des Nations Unies pour l'environnement (CMSC-PNUÉ) a résumé trois rapports : l'Etat des espèces migratrices dans le monde ([UNEP/CMS/COP14/Doc.21.1](#)), une évaluation du risque posé aux espèces inscrites à l'Annexe I de la CEM par exploitation directe et commerce ([UNEP/CMS/COP14/Doc.21.2](#)), et un examen approfondi de l'état de conservation des espèces individuelles inscrites à la CEM ([UNEP/CMS/COP14/Doc.21.3](#)). La GC a examiné les documents ensemble.

Le PÉROU, le COSTA RICA et ISRAËL ont souligné l'importance d'établir une différence entre les utilisations létales et celles non létales, puisque ces dernières peuvent être bénéfiques pour l'état de conservation. ISRAËL a suggéré d'utiliser le mécanisme de révision prévu dans la décision 12.9 pour les cas mis en évidence par ces évaluations.

Le Secrétariat produira un DSC pour examen par la GC.

Questions stratégiques et institutionnelles

Planification stratégique : Mise en œuvre du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2013 : Le Secrétariat a présenté le document [UNEP/CMS/COP14/Doc.14.1](#). La GC a pris note du rapport final sur l'état d'avancement.

Nouveau Plan stratégique pour les espèces migratrices : Le Secrétariat a présenté un projet de résolution et les décisions associées pour adopter et mettre en œuvre le nouveau Plan stratégique ([UNEP/CMS/COP14/Doc.14.2](#)).

Les ÎLES COOK ont suggéré d'inclure les savoirs traditionnels. L'UNION EUROPÉENNE (UE) a fait part de ses préoccupations concernant l'élaboration d'indicateurs et la réforme du modèle de la communication nationale. La NOUVELLE ZÉLANDE et le ROYAUME-UNI ont proposé des amendements mineurs visant à clarifier les procédures d'approbation et les activités de suivi. L'AFRIQUE DU SUD a souligné que la mise en œuvre nécessite des ressources financières adéquates et accessibles. Le délégué des MALDIVES a demandé une référence à la pollution transfrontalière. Le BRESIL a appelé à une meilleure reconnaissance des besoins uniques des pays en développement.

La GC a renvoyé le document au groupe de travail sur les questions institutionnelles et transversales.

Conseil Scientifique

Évaluation des résultats de la restructuration du Conseil scientifique : Le Secrétariat a introduit le document [UNEP/CMS/COP14/Doc.15.1](#), qui propose des amendements aux termes de référence et au règlement intérieur du Conseil scientifique (CS),

et présente un projet de décision sur les conseillers nommés par la CdP.

L'Australie, avec la NOUVELLE ZÉLANDE et le ROYAUME-UNI, a soutenu la proposition accordant au comité de session quatre représentants par région. L'UE s'y est opposée, arguant qu'il était prématuré d'augmenter le nombre de conseillers nommés par les parties en raison des implications budgétaires.

Le président de la GC, Colin Galbraith (ROYAUME-UNI), a invité les parties à rechercher une voie à suivre avec le Secrétariat et à présenter un rapport à la GC.

Composition du Conseil scientifique : Le Secrétariat a présenté le document [UNEP/CMS/COP14/Doc.15.2/Rev.1](#) sur les candidats aux postes de conseillers nommés par la CdP pour les mammifères aquatiques et pour le changement climatique. La question sera examinée dans les programmes de coordination régionale puis réexaminée en plénière.

Election des parties au Comité permanent : Le Secrétariat a présenté le document [UNEP/CMS/COP14/Doc.16](#). La CdP examinera cet article en plénière.

Contribution de la CEM au Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal (CMB) : Le Secrétariat a présenté le document [UNEP/CMS/COP14/Doc.17](#), y compris un projet de décision visant à garantir que les parties incluent les espèces migratrices dans leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB).

La SUISSE a suggéré de faire référence au Processus de Berne sur le renforcement de la coopération entre les conventions liées à la biodiversité. Le BRESIL, appuyé par l'ARGENTINE, a soutenu que les décisions devraient être cohérentes avec les formulations adoptées au sein du CMB. Les ÎLES COOK ont recommandé d'y inclure une référence aux espèces envahissantes non indigènes. Le ZIMBABWE a demandé un libellé sur un mécanisme de financement spécifique pour la mise en œuvre du Plan stratégique de la CEM. La CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (CDB) a souligné que les objectifs du CMB qui conduisent au changement, notamment ceux sur le mode de consommation et le renforcement des moyens de mise en œuvre, sont aussi essentiels que ceux sur la connectivité. La WILDLIFE CONSERVATION SOCIETY (WCS) a exhorté les parties à ajouter une référence à « l'intégrité écologique » ainsi qu'à la « connectivité ». BORN FREE FOUNDATION a recommandé d'y inclure une formulation sur la culture animale et la complexité sociale. Le Secrétariat a précisé que des orientations supplémentaires seront produites sur l'intégration entre les objectifs de la CEM et les SPANB. Le Secrétariat produira un DSC pour un examen plus approfondi.

Synergies et partenariats

Synergies et partenariats : Le Secrétariat a rendu compte des progrès réalisés dans l'amélioration des relations entre la CEM et la société civile, comme spécifié dans la résolution 11.10 (Rev.COP13), et a présenté des propositions d'amendement à la résolution et deux nouveaux projets de décisions ([UNEP/CMS/COP14/Doc.18.1](#)).

L'Australie, appuyée par le ROYAUME-UNI et la NOUVELLE ZÉLANDE, a souligné l'importance de l'intégration des savoirs traditionnels des peuples autochtones et des communautés locales (PACL). ISRAËL a indiqué que certaines pratiques traditionnelles peuvent être nuisibles aux espèces migratrices. L'UE a appelé à un engagement auprès des groupes de jeunes et a suggéré de faire référence à l'Accord BBNJ dans la Résolution 11.10 (Rev.COP13) modifiée. Le BRESIL a demandé de remplacer « synergies » par « complémentarité ». Les PHILIPPINES ont demandé l'assistance du Secrétariat pour

encourager la coopération entre les gouvernements infranationaux et locaux ; La NOUVELLE ZÉLANDE s'y est opposée, soulignant que cela relève de la responsabilité des parties. La CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES EN DANGER (CITES) a souligné les rôles du Processus de Berne et du mémorandum d'accord (MA) CITES-CEM dans la mise en œuvre des mandats des deux Conventions. BIRDLIFE INTERNATIONAL a suggéré d'élargir la portée de la résolution pour permettre aux parties intéressées et aux parties prenantes de façonner des synergies avec d'autres institutions et instruments.

Cérémonie de signature du protocole d'accord : Amy Fraenkel, secrétaire exécutive de la CEM, et Grethel Aguilar, directrice générale de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), ont signé un protocole d'accord pour soutenir les travaux prioritaires sur les engagements pris dans le cadre de l'Initiative sur les carnivores africains (ACI).

Coopération avec la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) : Le Secrétariat a présenté le document [UNEP/CMS/COP14/Doc.18.2/Rev.1](#). L'IPBES a salué la collaboration en cours avec la CEM et a parlé de la tenue de l'IPBES-11 en décembre 2024. Le ROYAUME-UNI, soutenu par la NOUVELLE-ZÉLANDE, a proposé des amendements visant à établir un processus permettant à la CEM de répondre aux rapports de l'IPBES. Le Secrétariat produira un DSC.

Communications, sensibilisation et gestion de l'information : Le Secrétariat a présenté les documents [UNEP/CMS/COP14/Doc.19](#) et [UNEP/CMS/COP14/Inf.19](#). L'ÉGYPTÉ a souligné l'importance de parler « une seule langue de communication » à travers les Conventions. La GC a pris note du document et a transmis les projets de décisions à la plénière pour adoption.

Évaluations et rapports scientifiques

Atlas sur la migration animale : Le CS a présenté le document [UNEP/CMS/COP14/Doc.20](#). L'UE a proposé des amendements concernant les charges en matière de rapports. Le BAHREIN, appuyé par l'INDE, a exprimé son intérêt pour l'élaboration d'un atlas pour la voie de migration de l'Asie centrale. Le Secrétariat produira un DSC.

Interprétation et mise en œuvre de la Convention

Questions transversales de conservation : Prise intentionnelle : Priorités pour lutter contre la capture illégale et non durable d'espèces migratrices : Le Secrétariat a présenté [UNEP/CMS/COP14/Doc.30.1.1/Rev.1](#), y compris une proposition d'amendement à la résolution 11.31 sur la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et la définition de Prélèvement illégal et durabilité.

Le NIGERIA, avec ISRAËL et l'ÉGYPTÉ, a souligné que « l'utilisation » des espèces ne devrait pas impliquer en soi la durabilité. Le KAZAKHSTAN, avec ISRAËL, a recommandé de s'aligner sur l'approche de la CITES en matière de traitement des spécimens d'animaux sauvages confisqués. Le ROYAUME-UNI, avec ISRAËL, a suggéré d'élargir la portée de la formation sur l'utilisation illégale et non durable pour y inclure les organes judiciaires. Le KIRGHIZISTAN a appelé à la coopération avec les forces de l'ordre locales et les institutions judiciaires en matière de surveillance. Le KENYA a recommandé des approches dirigées par la communauté. L'UE a demandé une référence aux espèces marines migratrices. WCS a encouragé la collaboration avec les organismes onusiens de lutte contre la criminalité organisée et la corruption. Le Secrétariat élaborera un DSC pour examen par la GC.

Viande sauvage aquatique : Le Secrétariat a présenté le document [UNEP/CMS/COP14/Doc.30.1.2/Rev.3](#). La SOCIÉTÉ BÉNINIENNE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉDUCATION (BEES), intervenant également au nom d'Ocean Care, a salué le plan d'action visant à protéger les espèces aquatiques en Afrique de l'Ouest ; et, aux côtés du SÉNÉGAL, a exhorté les parties à garantir sa mise en œuvre en temps opportun au niveau national. L'UE a encouragé la poursuite du dialogue sur la sécurité alimentaire. Le Secrétariat produira un DSC.

Viande sauvage terrestre et aviaire : Le Secrétariat a présenté le document [UNEP/CMS/COP14/Doc.30.1.3](#) ; commentaires du CS ([UNEP/CMS/COP14/Doc.30.1.3/Add.1](#)) ; et un rapport sur les impacts de la capture, du commerce et de la consommation d'espèces migratrices terrestres pour la viande sauvage ([UNEP/CMS/COP14/Inf.30.1.3](#)). L'UE et la WCS ont soutenu les actions proposées, en fournissant des commentaires par écrit. Le Secrétariat produira un DSC.

Planification et Gestion de la Conservation

Connectivité écologique : aspects politiques et techniques : Le CS a présenté les documents pertinents ([UNEP/CMS/COP14/Doc.30.2.1.1](#) ; [UNEP/CMS/COP14/Inf. Doc.30.2.1.1](#) ; et [UNEP/CMS/COP14/Doc.30.2.1.2](#)) ; sur les aspects politiques et techniques de la connectivité écologique. L'UE, le ROYAUME-

UNI et l'ÉGYPTÉ ont soutenu la consolidation des résolutions 12.26 (Rev.COP13) et 12.7 (Rev.COP13) et, aux côtés de BIRDLIFE INTERNATIONAL et du WORLD WILDLIFE FUND (WWF), ont fourni des amendements par écrit. Le WCS a demandé au Secrétariat d'examiner plus en détail les liens entre la connectivité écologique, la résilience et l'intégrité. L'ÉGYPTÉ a souligné la nécessité de fournir des directives sur ces termes. Le Secrétariat produira un DSC.

Aires de conservation transfrontalières : Le Secrétariat a présenté le document [UNEP/CMS/COP14/Doc.30.2.2/Rev.2](#), y compris les projets de décisions sur la mise en œuvre de l'outil pilote transfrontalier du CMSC-PNUE. Le ZIMBABWE a demandé le report de l'adoption des projets de décisions en raison d'une consultation insuffisante avec les États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). L'OUGANDA a souligné la nécessité de renforcer les capacités dans l'utilisation de l'outil. Le ROYAUME-UNI a proposé des amendements visant à élargir les délais de déclaration. L'ÉGYPTÉ a appelé à la clarté des terminologies utilisées par la CEM. Le président de la GC a renvoyé cet article au groupe de travail sur les thèmes institutionnels et transversaux.

Participation communautaire et moyens de subsistance : Le Secrétariat a présenté le document [UNEP/CMS/COP14/Doc.30.2.3](#), comprenant un projet de résolution et des décisions sur les principes directeurs clés relatifs à la participation communautaire. Le ROYAUME-UNI et l'UE ont proposé des amendements reconnaissant la pertinence des différentes communautés. L'ÉGYPTÉ a suggéré que la participation communautaire soit transversale. CONSERVATION FORCE a appelé à une plus grande participation des PAUL dans la prise de décision de la CEM. BORN FREE FOUNDATION a suggéré des amendements pour reconnaître le rôle de la CEM dans la promotion de la collaboration de toutes les parties prenantes le long des routes de migration. Le Secrétariat produira un DSC.

Infrastructure : Infrastructure et évaluation de l'impact :

Le Secrétariat a présenté le document [UNEP/CMS/COP14/Doc.30.3.1/Rev.1](#). Le ROYAUME-UNI a demandé de la souplesse sur la manière dont les parties honorent leurs engagements, notamment en ce qui concerne les impacts cumulatifs, qui peuvent être évalués différemment. L'UE a demandé aux parties de prendre en compte la connectivité et la restauration écologiques dans leur planification. Le délégué des EMIRATS ARABES UNIS (EAU) a proposé d'éliminer du libellé sur les mécanismes spécifiques de divulgation publique, permettant ainsi une transparence en fonction des circonstances nationales. La question a été soumise au groupe de travail sur les thèmes institutionnels et transversaux.

Énergie renouvelable et lignes électriques : Le Secrétariat a présenté le document [UNEP/CMS/COP14/Doc.30.3.2](#). L'UE a appelé le secteur énergétique à réduire les impacts négatifs sur la biodiversité. L'article a été renvoyé au groupe de travail sur les thèmes institutionnels et transversaux.

Maladies de la faune sauvage : Le CS a présenté le document [UNEP/CMS/COP14/Doc.30.4.3](#). De nombreuses parties ont soutenu le document, exhortant la CEM à examiner et à mettre en œuvre davantage l'approche « Une seule santé », et ont fourni des amendements par écrit. ISRAËL, aux côtés de BORN FREE FOUNDATION et de WCS, a demandé une référence à la propagation des agents pathogènes. ISRAËL, soutenu par le ROYAUME-UNI, a en outre souligné que les correspondants nationaux des parties devraient piloter l'engagement avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), attirant l'attention sur la nécessité de dialogues interministériels entre les ministères de l'environnement et de la santé. La GC a renvoyé la poursuite des délibérations au groupe de travail sur les thèmes institutionnels et transversaux.

Dans les couloirs

Des problèmes de microphones et des erreurs d'identité ont émaillé la deuxième journée de la CdP14, journée au cours de laquelle les délégués ont présenté leurs réflexions sur l'importance de la communication, des synergies et des partenariats, en particulier avec d'autres conventions. Cependant, comme l'a noté un délégué, la CEM est « en retard » dans le transfert de la parole à d'autres partenaires, en particulier aux PAUL et aux jeunes. Le nouveau plan stratégique proposé constituera un mécanisme d'engagement important. N'empêche, de nombreux délégués ont souligné que la réussite de la mise en œuvre dépendra de ressources adéquates. A une époque de restrictions budgétaires mondiales, les discussions sur le financement seront plus difficiles à résoudre que le système technique du centre de conférence, que l'on espère voir désormais pleinement fonctionnel. Pourtant, comme l'a souligné avec passion un délégué, « les espèces elles-mêmes demandent de l'action ». Dans les prochains jours, les délégués auront amplement l'occasion de s'assurer que le microphone de la nature soit entendu haut et fort.